

Span-Flex®

ÉCRAN DE SOUS-TOITURE
TRÈS HAUTE RÉSISTANCE
AVIS TECHNIQUE CSTB N° 5/01-1538



Exemples d'application :

- Lafarge Couverture complète sa gamme d'accessoires de couverture avec SPAN-FLEX®, un écran de sous-toiture conçu pour offrir une **résistance exceptionnelle** tout en garantissant une **grande facilité de pose**.
- **Premier écran de sous-toiture issu de la technologie S.P.A.N.** (Strong Polypropylene Advanced Net) mise au point par les services R&D de la branche Toiture de Lafarge, SPAN-FLEX® présente une structure constituée d'un tissage de fins rubans en polypropylène garantissant une **très haute résistance** (résistance à la déchirure au clou de 350 N, résistance à la traction supérieure à 900 N/5cm) et une **durabilité exceptionnelle**.
- SPAN-FLEX® offre de **nombreux atouts facilitant sa mise en œuvre sur chantier** (propreté, facilité de découpe, légèreté, grande largeur permettant de limiter les pertes de recouvrement, lignages pré-marqués, etc.).

Domaines d'application :

SPAN-FLEX® peut être posé sur support continu ou discontinu en combles perdus ou aménagés.

Ses fonctions sont :

- 1/ Protéger contre la pénétration de neige poudreuse : recueillir la neige et évacuer les eaux de fonte vers l'éégout (voir DTU de la série 40.2).
- 2/ Compte tenu de son incidence sur le champ de pression de part et d'autre de la couverture :
 - Contribuer à limiter le soulèvement des éléments de couverture sous l'effet du vent,
 - Permettre d'accéder aux pentes minimales de couverture en regard des conditions de zones et de sites (voir DTU de la série 40.2).
- 3/ Recueillir et conduire à l'éégout les infiltrations accidentelles d'eau, dues par exemple à la rupture ou au déplacement d'un élément de couverture, à une concomitance exceptionnelle vent-pluie ou à la condensation éventuelle sous la sous-face du matériau de couverture.
- 4/ Protéger contre la pénétration de poussières et de suie.
- 5/ Réduire les risques d'entrées d'oiseaux et gros insectes dans les combles.
- 6/ Prémunir contre les conséquences de chutes d'objets pendant les travaux.

Garanties et assurances :

Spécifications :

- Matériau : tissage de rubans de polypropylène associé à un non tissé de films en polypropylène
- Grammage : 153 g/m²
- Résistance à la déchirure au clou : > 350 N
- Résistance à la traction : > 900 N/5 cm
- Étanchéité à la colonne d'eau : > 2 000 mm
- Durée maximale de bûchage hors conditions climatiques exceptionnelles (vent, neige, pluie) : 8 jours avec écran contrelatté, selon les recommandations du SNEST.*

LAFARGE COUVERTURE est membre du Syndicat National des Ecrans de Sous-Toiture.



Conditionnement :

- Dimensions du rouleau : 1,50 x 50 m
- Surface du rouleau : 75 m²
- Poids du rouleau : 11,5 kg
- Palette : 75 rouleaux

Pose sur support discontinu		Pose sur support continu	
Combles perdus.	Combles aménagés (lame d'air ventilée en sous-face de l'écran).	Combles perdus.	Combles aménagés (lame d'air ventilée en sous-face de la volige).

Ce document, daté d'octobre 2001, est un document non contractuel susceptible d'être modifié à tout moment. - Quartier - Impr. 10 000 ex.

Repère

ECED00V	BTS EEC	Sous épreuve U 5.2	Session 2004	Page 33 sur 36
---------	---------	--------------------	--------------	----------------

2. Mise en œuvre

Les dispositions de mise en œuvre citées ci-dessous peuvent être complétées par des dispositions spécifiques prévues par l'Avis Technique de l'écran.

2.1. Spécifications relatives à l'entraxe des supports

L'Avis Technique précise l'un des 3 entraxes de supports maxima suivants :

- 45 cm
- 60 cm
- 90 cm

L'entraxe des supports supérieur à 90 cm n'est pas visé par le présent document.

2.2. Pose de l'écran en partie courante

2.2.1. Sens de pose

Les écrans souples de sous-toiture sont posés tendus perpendiculairement à la ligne de plus grande pente de la couverture, et fixés sur leurs supports.

2.2.2. Principe de pose et fixation provisoire

L'écran est posé en lés successifs, de l'égout vers le faîtage, et fixé provisoirement au support par des pointes ou des agrafes disposées dans les zones destinées à être recouvertes par les contre-lattes.

2.2.3. Fixation définitive

La fixation définitive de l'écran est assurée par la mise en place d'une contre-latte en bois, d'épaisseur minimale 2 cm et de largeur minimale 3,6 cm, fixée au support à l'aide de clous, de vis ou d'agrafes.

Cette épaisseur de lame d'air de 2 cm est liée au respect des exigences de ventilation spécifiées dans les DTU. Dans certains cas, les DTU peuvent prescrire des épaisseurs supérieures ce qui implique l'utilisation de contre-lattes d'épaisseur supérieure.

Les contre-lattes sont destinées à supporter les bois supports de couverture (litageux et voliges).

La fixation des bois de couverture dans le support, à chaque croisement de la contre-latte et du liteau, s'effectue au travers de la contre-latte.

2.2.4. Recouvrements

Le recouvrement minimum des lés en fonction de la pente de la toiture, est précisé dans le tableau ci-dessous :

Pente $\leq 30\%$	Pente $> 30\%$
20 cm	15 cm

2.2.5. Traitement des abouts des lés

La jonction des abouts des lés se fera impérativement au droit d'un support avec un recouvrement de 10 cm.

2.3. Raccordement à l'égout

En égout, les dispositions de raccordement de l'écran doivent permettre de reconduire et d'évacuer les eaux de fonte des éventuelles pénétrations de neige poudreuse hors œuvre (dans la gouttière ou non).

Le raccordement à l'égout sera réalisé par une bande rigide formant larmier. L'écran viendra en recouvrement d'au moins 100 mm sur la bande rigide et sera arrêté au ras de l'égout.

L'organisation des bois de support doit permettre la ventilation de chaque face de l'écran selon les conditions prévues dans les DTU.

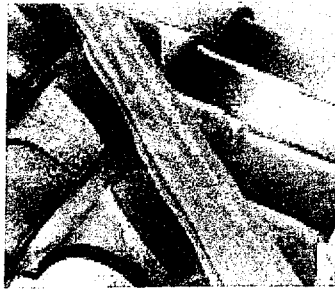
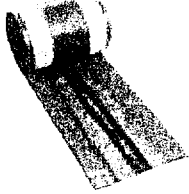
Repère

ECEDSUV	BTS EEC	Sous épreuve U 5.2	Session 2004	Page 34 sur 36
---------	---------	--------------------	--------------	----------------



FIGAROLL®

closoir universel souple ventilé
pour faitage et arêtier



- S'adapte à tous les galbes
- Facile à installer
- Pouvoir d'aération élevé et barrière à la neige poudreuse

Description :

Grâce à l'alliance de matériaux performants et d'un procédé de fabrication innovant, Figaroll® est un closoir universel particulièrement adapté aux attentes des couvreurs. Il combine les avantages suivants :

- Avec ses deux plis latéraux, il est extensible (possibilité de gagner 4 cm) et donc adaptable à tous les profils, même les plus galbés.
- Sa partie centrale en fibres renforcées perméables à l'air et hydrofuges assure une aération élevée tout en garantissant une barrière contre les poussières.
- Sa partie latérale est armée d'une résille métallique qui permet son façonnage rapide au galbe de la tuile et lui donne une excellente résistance.
- Ses bandes adhésives latérales en butyle assurent l'étanchéité contre les remontées de pluies battantes les plus rigoureuses et une protection totale à la neige poudreuse. En arêtier, elles aident au maintien des tranchis.
- Il est constitué de matériaux durables, résistants aux U.V. et aux intempéries.
- Il se coupe très facilement avec des ciseaux ou un cutter.

Caractéristiques :

Matériaux :

- Partie centrale : voile non tissé en polypropylène renforcé par une grille
- Parties latérales : voile de fibres hydrofuges armé d'une résille métallique avec bandes de butyle
- Pouvoir d'aération par diffusion : > 150 cm²/ml
- Poids : 0,18 kg/ml
- Couleurs : Ardoise, Rouge ou Brun
- Longueur : 5 m
- Largeur : 28 cm + 4 cm avec extension des plis

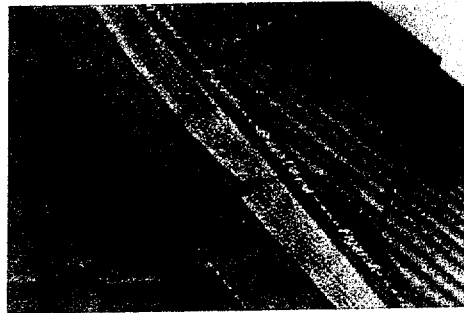
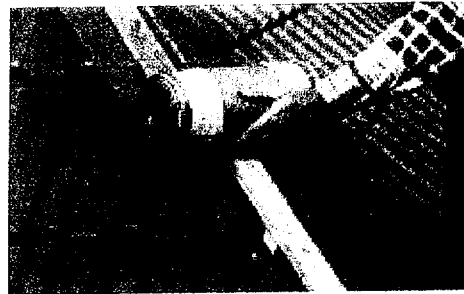
Conditionnement :

- Carton : 4 rouleaux
- Palette : 32 cartons

Mise en œuvre :

La pose s'effectue à froid quelles que soient les conditions atmosphériques.

- Dépoussiérer le support.
- Dérouler Figaroll sur le faitage ou l'arêtier et le fixer en son centre (marquage) sur la lisse de rehausse.
- Retirer les bandes de protection de l'adhésif en sous-face.
- Former les parties latérales au profil de la tuile. Utiliser les plis latéraux si besoin. Dans le cas d'un arêtier, commencer par le haut.
- Appuyer sur les bandes latérales adhésives de manière à aller au creux de l'onde.
- Prévoir 5 cm de recouvrement entre les deux bandes de Figaroll.



Ce document est un document non contractuel susceptible d'être modifié à tout moment - Quarter 01 53 06 70 70 - Impr. 20 020 ex.

Repère

Tonga Les Pastels

Conditionnement

Tous les colis Eurocoustic sont protégés par un film thermorétractable, les palettes elles-mêmes sont banderolées et doivent être stockées à l'abri. Pour le conditionnement se reporter au tarif en vigueur.

Descriptif type

(module 1200x600 mm)

Le plafond sera de type Tonga Les Pastels (couleurs) module (1200x600 mm ou 600x600 mm épaisseurs 25 mm, 40 mm, 80 mm) posé sur ossature Eurosystem composée de profilés en acier galvanisé dont la semelle visible blanche est de 24 mm.

Les profilés porteurs seront disposés tous les 1200 mm en files parallèles, et suspendus tous les 1200 mm par des suspentes appropriées.

Ils recevront perpendiculairement tous les 600 mm une entretoise de même type, de longueur 1200 mm formant un module de 1200x600 mm.

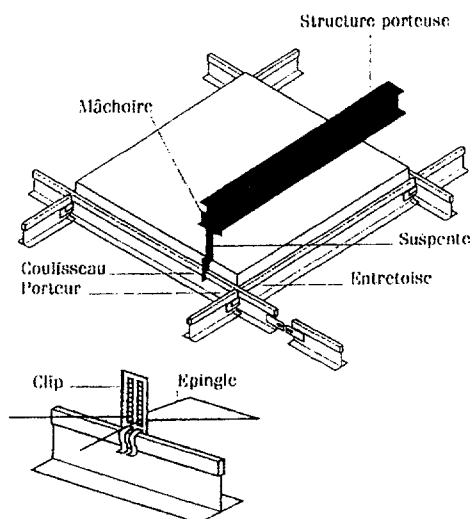
Pour un module de 600x600 mm une entretoise de 600 mm de même type sera posée perpendiculairement à l'entretoise de 1200 mm.

Une cornière de rive du même blanc assurera la finition périphérique.

La mise en oeuvre sera conforme aux prescriptions du D.T.U. 58.1 et autres D.T.U. en vigueur selon la nature des locaux.

Il est recommandé, si possible, d'intégrer entre étages des grilles dans les plafonds séparant des locaux chauffés. La pression restera équilibrée entre plénum et local.

Pose en plafond ou pose sous pannes



Repère

ECEDOUV

BTS EEC

Sous épreuve U 5.2

Session 2004

Page 36 sur 36